

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Ile-de-France

Entretien avec Laurent Caruso

Avant-projet de loi sur l'avocat en entreprise : « C'est une basse manœuvre politique »

Propos recueillis par Hélène Molinari

CHRONIQUE

Page 5

■ Libertés publiques / Droits de l'homme

Par Hugo Avenire, Arnaud Bonfort, Clothilde Combes, France Daumarie, Émilie Debaets, Thomas Escach-Dubourg, Matthieu Gaye-Palettes, Pierre Juston, Gaëlle Lichardos, Julien Marguin, Zakia Mestari, Valérie Palma-Amalric, Jordan Puissant, Julia Schmitz, Omri Schwartz, Sacha Sydoryk, Valentine Vigné et Anna Zachayus

Chronique AAI et protection des libertés n° 14 (janvier - juin 2020)

CULTURE

Page 36

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Des insectes dans nos assiettes

ACTUALITÉ Ile-de-France



ESSONNE (91)

Avant-projet de loi sur l'avocat en entreprise : « C'est une basse manœuvre politique » 160m6

Entretien avec Laurent CARUSO, bâtonnier du barreau de l'Essonne

Propos recueillis par Hélène MOLINARI

Élu le 25 juin dernier, Laurent Caruso est devenu le nouveau bâtonnier du barreau de l'Essonne et a officiellement pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2021. Intervenant en droit pénal exclusivement, il est membre d'honneur de l'Union des jeunes avocats de l'Essonne dont il a assuré la présidence durant plusieurs années. Du fait de son parcours syndical, la question de l'avocat en entreprise ne lui est pas inconnue. Au contraire, cela fait plus de 15 ans qu'il suit le dossier. Lui étant fermement opposé à titre personnel, il est signataire, au nom de son barreau, d'une motion contre ce projet de création d'un statut d'avocat salarié en entreprise.

Les Petites Affiches : Pouvez-vous revenir sur la motion signée le 8 février dernier ?

Laurent Caruso : La Conférence des bâtonniers dit qu'elle est opposée au statut d'avocat salarié en entreprise tant sur le calendrier que sur le fond. Nous avons souhaité renouveler notre position sur ce type de projet. C'est un texte qui remet en cause les principes essentiels de notre profession. Au sein du Conseil de l'ordre des avocats du barreau de l'Essonne, la décision a été prise à l'unanimité. Nous avons repris le corps de la motion de la Conférence des bâtonniers pour la faire nôtre. Il n'y a eu aucun débat.

LPA : Êtes-vous en accord avec les autres barreaux d'Ile-de-France ?

L.C. : Le barreau des Hauts-de-Seine et de Paris ont des positions contraires à la quasi-totalité du reste de la France en étant favorables à l'expérimentation. Au niveau des instances représentatives, il y a eu de précédents votes au niveau du Conseil national des barreaux (CNB). Il est clair qu'il y a un mouvement de colère qu'on entend davantage. Il concerne à la fois le fond mais aussi la manière dont la Chancellerie nous remet le sujet sur la table à un moment peu opportun.

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34